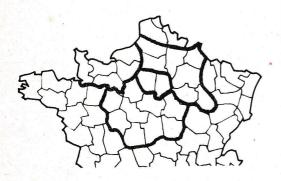
LE BASSIN PARISIEN

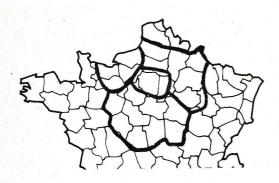
Il ne s'agit pas ici de proposer un nouveau dessin des régions qui composent ce Bassin Parisien peuplé, avec Paris, de 16 millions et demi d'habitants.

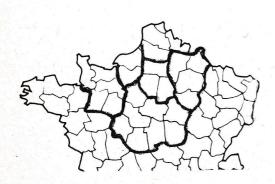
Le Bassin Parisien cherche dans le cadre d'une stratégie d'ensemble, pour constituer une « communauté de projet », un dialogue avec Paris.

Certaines de ses régions de programmes ont actuellement pris vie, mais ailleurs les solidarités internes sont moins fortes.

Ici ou là, prennent naissance des idées de regroupements ou de transformations vers des régions plus fortes. Il a paru intéressant de figurer quelques unes des hypothèses imaginables.







les cartes

C'est au nom du fédéralisme que fut conçu en 1789 le département. Il devint en quelques mois, l'instrument de la politique jacobine : l'efficacité passait alors par la centralisation à outrance.

Pourtant, les philosophes du XVIII e siècle, fins observateurs des révolutions hollandaises, anglaises et américaines assimilaient encore la liberté aux libertés et celles-ci à la participation. Celle-ci passait par la présence physique du pays réel assemblé. Ainsi s'expliquait ce principe du département dont aucun point n'était éloigné du chef-lieu, centre de la vie publique, de la décision, de la participation.

Le département de Napoléon servit, en effet, au représentant du pouvoir central, à gouverner par sa présence réelle en tout point du département. Pourtant l'idée libérale n'est pas morte avec la révolution : au demeurant, l'organisation de l'économie, la résurgence des philosophies du XVIII^{me} siècle conduisaient à en renforcer la doctrine puis à la transférer sur l'idée régionale.

Administrateurs épris d'ordre et de rationalité, philosophes, historiens et géographes, soucieux de discerner les solidarités vraies dans une réflexion sur l'espace poussèrent, sur divers chemins parallèles, l'idée régionale.

L'organisation de la centralisation, le nécessaire contrôle qu'impliquait ce principe, le développement inéluctable du pouvoir de l'Etat dans les domaines de l'économie et de la culture conduisirent à rechercher des ressorts d'administration en nombre moins grand. L'organisation académique de la France en est un exemple.

Un autre, la floraison des « systèmes régionaux » liés à l'organisation d'une économie mobilisée pour la guerre puis la reconstruction.

Depuis Vidal de la Blache, l'école française des sciences humaines s'efforce de racommoder un pays en miettes. Ce sont mille solidarités naturelles, historiques et sociologiques qui, par-delà le système rejeté des cadres en usage reprennent vie et vigueur. L'économiste aussi, depuis peu, soucieux d'analyser les solidarités vraies et les champs magnétiques créés par la concentration des commandements (1) préoccupé par des cadres adéquats pour la planification régionale et l'aménagement du territoire, est à la recherche de la Région.

Cette longue histoire — équivoque — se décrit en images : chaque découpage est une synthèse où transparaissent des mobiles divers parfois contradictoires. Cette patiente recherche d'une France des régions n'est aujourd'hui pas achevée.

⁽¹⁾ Jean Labasse : les capitaux et la région.

des régions



Propositions pour un système de 7 « grandes régions » pour l'orientation du développement et 31 départements nouveaux (regroupant un nombre entier de départements actuels).



Propositions de régions avec spécificité du Bassin Parisien.



Grandes régions géographiques à l'échelle européenne.



Zones d'études prévues pour la préparation du 6me Plan.



Les provinces en 1789.



Projet Le Play - 1864.



Projet Bancal - 1945.



Projet Auguste Comte - 1854.



Projet Henri Mazel - 1907.





Commissaires de la République - 1945-1946.



Projet Billères - Médecin (rapport Barraud) discuté en



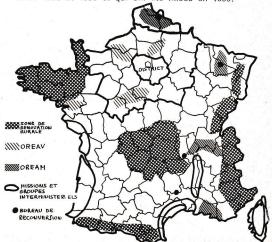
Projet Gravier - 1949.



Départements.



Les 21 régions françaises dont les limites ont été préparées entre 1955 et 1958 et qui ont_été fixées en 1959.



Les organisations de mission 1968.